

La gazette du



SLUC

N°144



Semaine du 10 au 24 mars 2020



LES ÉDUCATEURS DU SLUC DERRIÈRE LES BARREAUX !

N'ayez crainte... Les éducateurs du club n'ont rien fait de mal, bien au contraire... **Mardi 3 mars**, ils sont entrés au **centre pénitentiaire de Nancy-Maxéville** pour y disputer un **tournoi 3x3 de basket** avec une quinzaine de détenus, qui avaient préalablement suivi des séances d'initiation sous la conduite d'**Axel DEPRET**. En présence de deux joueurs professionnels, **Anthony RACINE** et **William ADALA MOTO**, ainsi que du **coach François PERRONNET**, ils ont ainsi pu découvrir un univers (fort heureusement) jamais exploré, et offrir aux détenus, quelques instants d'évasion mentale et physique, leur permettant de mieux vivre leur incarcération, tout en leur montrant qu'il ne s'agit pas d'une fatalité.

UN GRAND BRAVO À TOUS LES ACTEURS DU SLUC QUI ONT PARTICIPÉ À CETTE OPÉRATION, que vous pourrez (re)découvrir à travers le reportage de **France 3 TV** :
<https://public.joomeo.com/albums/5e69380b268f8>

OTM

Afin d'être en mesure de connaître toutes les démarches obligatoires lors des matchs, et ce, quel que soit le niveau des joueurs, n'hésitez pas à télécharger les fiches OTM/Table de marque : <https://public.joomeo.com/albums/5e6a85c625d6d>

3X3

De plus en plus de **tournois 3x3** sont proposés par les différents acteurs locaux du basket ball. Lorsque ces tournois sont enregistrés auprès de la **FFBB**, cela permet aux participants de comptabiliser individuellement des points sur leur compte personnel et être ainsi **classé dans le ranking mondial** !
N'hésitez pas à créer votre profil et grimper ensuite dans la hiérarchie mondiale !

<https://em.fiba3x3.com/User/User/Login>

Date 10/03/2020

OTM
Chronomètre des tirs

Réglage Chrono des Tirs sur Faute Technique

Principe
A la suite d'un dernier lancer-franc résultant d'une faute technique, le jeu doit reprendre par une remise en jeu depuis le point le plus proche de l'endroit où était le ballon quand la faute technique a été commise (sauf cas d'entre-deux où avant le début de chaque quart temps) et remise en jeu à l'équipe qui avait la possession du ballon.

Faute technique à la défense avec remise en jeu pour l'attaque

Si la remise en jeu s'effectue :
- en zone arrière → reset à 24"
- en zone avant et que le CT ≥ 14" → maintien du temps affiché en zone arrière

Date 27/09/2019

OTM
DELEGUE DE CLUB

Rôle du délégué de club

Le **Délégué de club**, anciennement appelé « Responsable de salle » ou « Responsable de l'organisation » est un acteur important pour que toute rencontre se déroule dans les meilleures conditions.

Tout Groupement sportif affilié à la FFBB qui reçoit l'organisation d'un match doit obligatoirement, quel que soit le niveau de pratique de la rencontre organiser, désigner un **Délégué du club**.

Il doit être **majeur** et **licencié au sein du club** recevant avec comme mission principale d'être le garant de la sécurité des personnes, notamment des arbitres.

Le **Délégué de club** doit être reconnaissable par les officiels et inscrit sur la feuille de match. En aucun cas, il ne peut exercer une autre fonction dans le cadre de la rencontre et ne peut s'absenter pendant le match.

AVANT LE MATCH

- Être présent avant la rencontre (1h00 en championnat de France / 20mn pour les autres niveaux).
- Accueillir l'équipe adverse et les arbitres et leur indiquer les vestiaires.
- Aider à l'installation de la salle (banc, matériel de table de marque, ballons, ...).
- Vérifier que le matériel nécessaire soit à disposition (PC e-marque / pieqnettes, ...).
- Savoir qui est désigné à la table.

PENDANT LA RENCONTRE

- Rester à la disposition des arbitres
- Sur demande de l'arbitre ou de son substitue, faire respecter l'ordre dans la salle (enfants, dévouement d'objets, enfants qui jouent sur le côté du terrain).
- Accompagner les joueurs désuillés aux vestiaires.
- S'assurer de la logistique (sapillière, appel pompiers, ...).
- Faire preuve de neutralité, d'un public très contestataire, d'un public très respectueux envers les officiels.
- S'assurer au plus tard à la mi-temps que les arbitres / OTM ont été réglés (si concernés).

IMPORTANT

- La présence du délégué licencié est une obligation réglementaire sur **TOUTES** les matches.
- Il n'intervient que sur demande explicite des arbitres.
- Il a un rôle de médiateur à l'égard d'un public très contestataire, voire irrespectueux envers les officiels.
- L'image du SLUC auprès de l'équipe visiteuse et des officiels passe en premier lieu par l'image que renvoie le Délégué de club.

APRES LE MATCH

- Assurer la protection des arbitres si nécessaire jusqu'à leur sortie.
- Proposer aux équipes et officiels une boisson (e un potons dans les petites catégories).
- Être capable de réaliser un rapport si besoin.
- S'assurer que le matériel est rangé.
- Remettre la clé de sauvegarde du match aux entraîneurs.

OTM 1719 (2) - Responsable de l'organisation_1810c7
Annulé ET remplacé la date n°144

Contact : XREAO
Sluc-Nancy «contact@slucnancybasket@gmail.com»

Page 11

SLUC NANCY BASKET ASSOCIATION
MARQUE
OTM / TABLE DE MARQUE





CORONAVIRUS

Par principe de précaution, nous vous rappelons les recommandations récemment énoncées par le ministre de la Santé, et qui doivent s'appliquer aux activités extra-scolaires, comme celles proposées par notre association.

Nous invitons les personnes :

- qui présentent des symptômes,
 - qui ont été en contact avec des personnes atteintes,
- à bien respecter les recommandations de l'OMS, à savoir ne pas participer à leur(s) activité(s) sportives jusqu'au 31 mars.**
- Pour information, aucun cas n'a – à ce jour – été signalé parmi les adhérents ou salariés du club.

INFORMATION - COMMUNICATION

Mercredi 18 mars à 10h

Salut les basketteurs et les basketteuses...

Tout d'abord, nous espérons que chacun et chacune d'entre vous se porte bien et qu'il en va de même pour vos proches. Afin de répondre à l'interrogation des uns et des autres concernant les spéculations sur des dates de reprise des activités du club, ci-après état des informations connues à ce jour :

- **la FFBB et la LNB ont annoncé, le vendredi 13 mars, le report des rencontres prévues entre le 14 et le 31 mars, cette mesure s'accompagnant également d'un arrêt des entraînements.**
- **Aucune autre information officielle n'a été annoncée à ce jour par les instances fédérales.**
- **Un arrêté ministériel du 15 mars décrète la fermeture des salles et gymnases jusqu'au 15 avril.**

Libre à chacun d'interpréter l'évolution de la situation...

Un seul mot d'ordre si vous souhaitez reprendre au plus vite votre sport favori...

RESTEZ CHEZ VOUS et obéissez aux règles de sécurité sanitaires émises par le gouvernement !

Bref on prend notre mal en patience et on respecte les consignes du coach !

